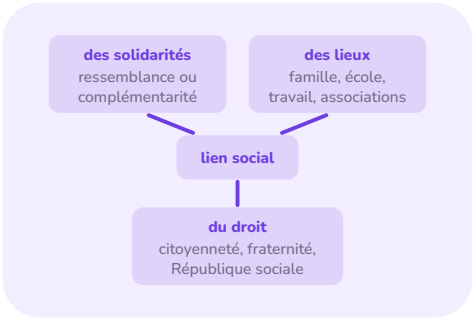
EMC · PREMIÈRE STMG

Les fondements du lien social

6 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.



1 Faire société

- Lien social : relations qui unissent individus et groupes ; il apporte protection et reconnaissance.
- Valeur = idéal ; norme sociale = conduite attendue ; règle de droit = norme écrite sanctionnée par l'État.

2 Deux solidarités (Durkheim, 1893)

mécanique = ressemblance ; organique = complémentarité

- Mécanique : sociétés traditionnelles, conscience collective forte.
- Organique : sociétés modernes, division du travail et interdépendance.

3 Les lieux du lien

- Socialisation par la famille et l'école (instruction obligatoire de 3 à 16 ans).
- Travail et associations (loi de 1901) intègrent l'adulte ; Paugam : filiation, participation élective, participation organique, citoyenneté.

4 La citoyenneté

- Lien juridique fondé sur la nationalité : droits (vote à 18 ans) et devoirs (loi, impôt, JDC, jury).
- Citoyenneté européenne (Maastricht, 1992) : s'ajoute, vote aux municipales et européennes.

5 La fraternité

- Troisième terme de la devise, article 2 de la Constitution : solidarité entre citoyens.
- Principe à valeur constitutionnelle (Conseil constitutionnel, 6 juillet 2018) : liberté d'aider autrui dans un but humanitaire.

6 La République sociale

contribuer selon ses moyens, recevoir selon ses besoins

- Article 1er de 1958 : République indivisible, laïque, démocratique et sociale.
- Préambule de 1946 et Sécurité sociale (1945) : la solidarité nationale.

Pièges à éviter

- Inverser les solidarités : l'organique est celle des sociétés modernes, fondée sur la différence.
- Confondre norme sociale (sanction informelle) et règle de droit (sanction de l'État).
- Réduire la fraternité à un sentiment familial : c'est un principe juridique depuis 2018.
- Croire que la citoyenneté européenne remplace la nationale ou ouvre la présidentielle.
- Croire que voter est obligatoire en France : c'est un droit et un devoir civique.